



Compte rendu de l'Assemblée Générale Cultures du Cœur en Val-de-Marne 29 juin 2021 En Visioconférence via la plateforme ZOOM

Ordre du jour :

1. Approbation de la tenue de l'Assemblée Générale 2021 par visioconférence le 29 juin 2021
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2020.
3. Présentation et approbation du rapport moral du Président et du rapport d'activités 2020
4. Présentation par notre expert-comptable et approbation des comptes annuels 2020.
5. Affectation des résultats et quitus.
6. Fixation du montant des cotisations pour l'année 2022
7. Election du tiers sortant des membres du conseil d'administration concernés
8. Questions diverses

Stéphane Puechberty, Président de l'Association Cultures du Cœur en Val-de-Marne, annonce le programme de la journée et ouvre la séance. Il remercie les personnes présentes ainsi que tous les partenaires et soutiens de l'association.

Lydie BIMONT rappelle avant le lancement des présentations des différentes résolutions et les votes qui suivront que les documents utiles au bon déroulement de la séance ont été mis en ligne sur le site : <http://culturesducoeur94.org/assemblee-generale-2021/> accessibles par tous pour consultation.

Il annonce que L'assemblée générale se déroulant via la plateforme Zoom, elle est enregistrée et les votes se feront par écrit via l'onglet « conversation » pour être plus facilement identifiés. Un premier vote à distance via la plateforme Balotilo a été activé et soumise à toutes les structures adhérentes de l'association une semaine avant l'Assemblée Générale et a permis de recueillir 27 votes préalables (5 pouvoirs inclus). Ces votes seront donc ajoutés à ceux du jour (7 votants via Zoom en direct).

On comptabilise 34 votants sur 188 structures adhérentes donc le quorum est atteint.

1. Approbation de la tenue de l'Assemblée Générale 2021 par visioconférence

Du fait des circonstances particulières liées à la pandémie de la COVID-19 et en application des ordonnances prises de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020, l'Assemblée Générale ordinaire donne pouvoir à l'association Cultures du Cœur en Val-de-Marne de tenir celle-ci en vidéoconférence.

La tenue de l'Assemblée générale par visioconférence est approuvée avec : 34 votes sur 34.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 25 juin 2020

La directrice Lydie BIMONT reprend les grands points abordés lors de l'Assemblée Générale 2019 et propose le vote.

Le Procès-verbal de l'assemblée générale 2020 est approuvé avec : 30 votes pour et 4 Ne se prononcent pas.

3. Approbation du rapport moral du Président et du rapport d'activités 2020



CULTURES
DU CŒUR
VAL-DE-MARNE

Le Président de l'association Cultures du Cœur en Val-de-Marne présente son rapport moral. Il y mentionne les orientations principales données au développement de l'association en 2020. Il présente également les perspectives 2021/2022 dans un contexte espéré d'après crise sanitaire.

Il termine en remerciant toutes les structures et institutions qui s'engagent et soutiennent l'action de l'association en Val-de-Marne.

Le Président donne la parole à Lydie BIMONT, directrice de l'association, pour présenter le bilan qualitatif et quantitatif des actions menées en 2020.

Le rapport moral et le rapport d'activités 2020 sont approuvés avec : 31 votes pour et 3 Ne se prononcent pas.

4. Présentation et approbation des comptes annuels 2020

Monsieur Vincent Ouzoulias, expert-comptable pour le cabinet COEXCO présente le rapport financier 2020.

On constate une diminution de la plupart des postes de dépenses notamment liée à la période de crise COVID. On comptabilise un total de **charges d'exploitation de 158 492€ sur 2020**.

- Diminution de 8% des charges d'exploitation par rapport à 2019
- La masse salariale est en augmentation et représente 109 472 € du fait d'embauches en fin d'année et maintien de postes liés aux projets en cours d'année mais a bénéficié d'une baisse de charges liées notamment à la situation tendue du secteur culturel pendant la crise dont fait partie l'association.

Les **produits d'exploitation représentent eux 177719€** grâce aux soutiens des acteurs financiers maintenus dans le contexte de crise.

On constate également le maintien du soutien des structures adhérentes de l'association qui accuse une légère chute des cotisations de seulement -10% par rapport à 2019.

Nous notons un résultat d'exploitation qui s'élève à 19227€ + 370€ de résultat financier + 9217€ de résultat exceptionnel soit un **résultat net comptable de + 28 814€ pour 2020**.

Monsieur Ouzoulias fait le constat d'une bonne gestion générale de l'association.

Les comptes de l'exercice 2020 sont approuvés avec : 29 votes pour et 5 Ne se prononcent pas.

5. Affectation des résultats et quitus.

Monsieur Ouzoulias propose l'affectation du résultat de l'exercice 2020 au report à nouveau et de donner quitus aux administrateurs pour l'exercice 2021.

La proposition est approuvée présents avec : 29 votes pour et 5 Ne se prononcent pas.

Présentation du budget prévisionnel 2021 (à titre consultatif)



6. Approbation du montant des cotisations pour l'année 2022

Le Président propose à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle que les montants de la cotisation d'adhésion 2022 restent inchangés et maintenus suite aux réajustements opérés lors de l'Assemblée Générale de 2018 soit :

- 120€ pour les relais sociaux ayant au moins un salarié
- 20€ pour les relais ayant uniquement des bénévoles

Les montants sont approuvés avec : 30 votes pour et 4 Ne se prononcent pas.

7. Election des membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration devant être renouvelé par tiers, Ouarda SERBAH se représente à sa réélection :

Ouarda SERBAH : Précédemment élue en 2017 au conseil d'administration de Cultures du Cœur en Val-de-Marne est également :

Présidente de "L'Espace de vie sociale les Monis" mais également, administratrice de plusieurs associations comme : "Femmes Solidaires" et "Ensemble pour l'avenir" sur la ville de Vitry-sur-Seine.

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle 2021 réélit Ouarda SERBAH avec : 31 votes pour et 3 Ne se prononcent pas.

8. Questions diverses

Aucune question soulevée.

L'ordre du Jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est levée à 15h15.

Fait à Vitry-sur-Seine, le 29/06/2021

Le Président
Stéphane PUECHBERTY

Le Secrétaire
Béatrice Barbier